

# Éducation Un dispositif unique à Lutterbach pour des collégiens en difficulté



A l'atelier cuisine au Sessad, on prépare et élabore un budget, on achète les ingrédients, puis on réalise la recette choisie. DR

**Le collège de Lutterbach et l'association Marguerite-Sinclair unissent leurs efforts pour offrir à des élèves en difficultés mais qui ne relèvent pas d'un institut médico-professionnel une voie nouvelle, unique en France.**

D'un côté, il y avait la Segpa du collège de Lutterbach, qui scolarise des élèves en difficultés scolaires ; de l'autre, le Sessad de l'Association Marguerite-Sinclair à Pfaffstatt. Ce Sessad dispose d'une unité, Étales 68, qui suit les jeunes qui relèvent d'une déficience intellectuelle légère accueillis dans l'une des Segpa du Haut-Rhin (sauf ceux de la couronne colmarienne), qui lui sont adressés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Depuis 2006, le collège du Nonnenbruch et l'association Sinclair travaillent ensemble. Mais les deux établissements se sont rendu compte qu'il y avait un manque entre l'IMPro et la Segpa.

« Aucune structure n'existait entre les deux pour les élèves tangents, qui rêvent du handicap mais qui, par leurs performances scolaires, ont un niveau légèrement au-dessus de celui d'un IMPro », expose Claude Lang, directeur de la Segpa de Lutterbach.

### Des élèves repérés en 4<sup>e</sup> Segpa

Ces élèves étaient repérés en 4<sup>e</sup> par leurs professeurs. « Ce qui fait que l'on hésitait à les envoyer en IMPro, mais ils risquaient de ne pas avoir d'orientation à la sortie du collège », poursuit Claude Lang. Quand je suis arrivé en 2008, nous avons eu une injonction de l'Inspection académique et il a fallu tout revoir, pour ne pas pénaliser ces jeunes ».

Un changement d'équipe au Sessad a donné l'occasion de faire évoluer le dispositif. « Car on s'est rendu compte qu'un maximum était envoyé en IMPro. C'est ce qu'on a voulu changer, à cause, aussi, de la loi de 2005 sur le handicap et de la création des Ulis pro », complète Yannick Strescher, éducateur spécialisé et coordinateur d'Étales 68.

« Quand le repérage est effectué, avec l'accord des parents, on monte un dossier MDPH pour la reconnaissance du handicap, reprend

Claude Lang. Une fois que l'élève est reconnu, il entre en 3<sup>e</sup> Segpa dans son collège d'origine, mais il bénéficie d'une aide deux fois par mois au Sessad. »

### Un travail d'accompagnement

Dans ce service « on travaille sur le projet professionnel, pour parvenir à une orientation. On fait découvrir aux jeunes plusieurs champs professionnels, pour voir ce qui leur convient. Nous faisons un travail d'accompagnement vers l'autonomie, comme l'utilisation des transports, par exemple. On leur apprend à se présenter devant un patron, à faire un CV, une lettre de motivation, à s'exprimer », explique Yannick Strescher.

Le Sessad dispose de deux éducateurs spécialisés, d'une psychologue et d'une intervenante en parentalité qui « permet aux parents de comprendre la démarche et de pouvoir déposer ce qu'ils vivent avec les jeunes, en termes d'adolescence et de handicap. On les aide dans leur fonction éducative », rapporte Frédéric Chenal, directeur du pôle jeunesse de Marguerite-Sinclair.

À la rentrée dernière, à Lutterbach, une 2<sup>e</sup> préparatoire a été mise en place, qui accueille les enfants repérés dans toutes les

Segpa du Haut-Rhin : une classe unique en France. Un projet totalement personnalisé est élaboré avec eux, à la fois sur le plan éducatif (plutôt au Sessad), pédagogique (plutôt au collège) et celui de la découverte des métiers. Les élèves effectuent aussi douze semaines de stages en entreprises.

Textes : Antoinette Ober

■ **CONTACTER** Sessad, tél. 03.89.32.72.60 ou collège de Lutterbach, tél. 03.89.52.29.80.

### Abréviations

- CAP** : certificat d'aptitude professionnelle.
- Étales 68** : équipe technique d'accompagnement professionnel des élèves de Segpa du Haut-Rhin.
- L'association Marguerite-Sinclair dispose de 30 places, dont 23 affectées à des élèves de 14 à 20 ans scolarisés dans les Segpa du Haut-Rhin, avec possibilité d'un suivi depuis la 6<sup>e</sup> Segpa.
- IMPro** : institut médico-professionnel.
- MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées.
- Segpa** : section d'éducation générale et professionnelle adaptée.
- Sessad** : service d'éducation spécialisée et de soins à domicile.
- Ulis** : unité locale d'intégration scolaire.
- Ulis pro** : unité locale d'intégration scolaire en lycée professionnel.



Une fois par semaine, Yannick Strescher, éducateur spécialisé, invite les stagiaires à une séance de relaxation. Une main sur le ventre, ils apprennent à respirer pour faire tomber la pression. Photos Dom Poirier



L'éducatrice spécialisée Myriam Grosz apprend aux chercheurs d'emploi à décrypter les petites annonces dans le journal.



Les élèves de Segpa mettent à jour leur CV dans la salle informatique. À chaque modification, ils actualisent leur dossier sur une clé USB personnelle.



Les élèves lors d'une sortie nature dans les vignes à Guebwiller. DR

## Que deviennent les élèves à l'issue de la 2<sup>e</sup> préparatoire ?

« À la sortie de la 2<sup>e</sup> de préparation, chaque élève aura une orientation choisie », annonce Claude Lang, le directeur de la Segpa de Lutterbach.

L'un commencera un apprentissage en milieu ordinaire, pour faire un CAP de boulangerie. Cinq entreront en lycée professionnel : un au lycée Bugatti à Illzach pour devenir agent d'entrepôt et de messagerie, trois sont inscrits en CAP vente, un en CAP agent polyvalent de restaura-

tion. Un jeune est orienté en IMPro.

### Réactivité indispensable

« L'éventail est très large, poursuit le directeur de la Segpa de Lutterbach. Chaque année, on dargit encore la palette, on réfléchit et on crée. On est dans la création au quotidien. »

Illustration de cette réactivité indispensable : « Un jeune se destinait à un CAP de réalisation d'ouvrages électriques. Mais il ren-



Claude Lang, directeur de la Segpa de Lutterbach. Photo A.O.

contre un gros souci médical : il est daltonien. On va devoir imaginer très vite une nouvelle orientation. Mais on va lui trouver quelque chose, quitte à lui faire faire une Ulis pro découverte » qui lui permettra de découvrir l'ensemble des métiers accessibles aux personnes présentant un léger handicap.

« Un élève qui est sorti de 3<sup>e</sup> Étales a été admis au lycée Pointet à Thann, en système électronique numérique. Il entre cette année en bac pro, avec un accompagnement scolaire s'il en

a besoin », annonce, très fier, le directeur.

### Projet réévalué tous les 15 jours

Ces réussites sont le fruit d'un investissement considérable des adultes, aussi bien du côté de l'Éducation nationale que de l'association, qui se réunissent tous les 15 jours pour réévaluer le projet personnalisé de chaque ado.